Berne, le 4 août 2014

Conférence de presse Travail.Suisse – Stefan Müller-Altermatt, transfair

**Revendications salariales transfair :
Davantage de salaire et une meilleure conciliation entre travail et famille**

**Durant les négociations, outre les revendications salariales, transfair s’engagera également pour d’autres thèmes. Un des sujets essentiels porte sur la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. D’autre thèmes centraux sont les négociations CCT avec la Poste et Swisscom et le programme d’économies prévu pour le personnel de la Confédération. transfair s’opposera avec détermination contre une coupe sombre au sein de la Confédération.**

Les négociations salariales offrent l’occasion de débattre, en plus des revendications salariales, d’autres thèmes à la table de négociation. L’année passée par exemple, une augmentation du salaire minimal à 50‘000.- ainsi qu’une extension de l’accueil extra-familial des enfants ont été négociées. Cette année, transfair ajoutera une nouvelle fois différents autres points à l’ordre du jour des négociations salariales. transfair s’engagera par exemple pour que les moyens rendus disponibles par l’adaptation de la rente transitoire et du plan social soient employés en faveur des salariés.

Des thèmes issus du domaine de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille sont souvent au centre de nos préoccupations. transfair tient à obtenir des améliorations dans ce domaine. Il s’agit notamment de l’élargissement des congés maternité, paternité et d’adoption. Mais la progression des postes à temps partiel ainsi qu’une meilleure intégration des femmes dans le processus de travail sont d’autres points importants. Et transfair se concentre de plus en plus sur la thématique work & care. Les salariés qui soignent des proches ont besoin du soutien de leur employeur pour pouvoir poursuivre cette activité importante, mais intense, pendant longtemps. transfair s’engage pour que l’employeur se penche plus en détail sur cette problématique et pour qu’il soutienne ses collaborateurs au mieux.

Car si on veut augmenter la population active, des améliorations sont nécessaires dans le domaine social. Il faut plus de places d’accueil pour les enfants, davantage de postes à temps partiel, notamment au niveau des cadres. Car l’économie suisse a besoin d’une importante main-d’œuvre motivée et bien formée. Nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté de cette main-d’œuvre parce que les possibilités de concilier vie professionnelle et vie de famille sont insuffisantes.

transfair a pris note du signal que les citoyens ont émis en faisant échouer la votation sur le salaire minimum. Les opposants à l’initiative sur les salaires minimums ont combattu l’initiative en faisant référence au partenariat social. Les citoyens ont suivi cette argumentation. transfair s’efforce désormais d’emprunter cette voie et observera attentivement l’évolution des salaires minimums et des bas salaires lors des négociations salariales des prochaines années. Nous nous engagerons pour que ces salaires évoluent de manière positive, pas seulement à la Poste.

Ci-dessous, un bref aperçu des situations et revendications spécifiques à chaque branche.

**Communication : les résultats sont déjà connus**

A la conférence de presse sur les accords salariaux de décembre dernier, aucun résultat n’a pu être présenté pour Swisscom, au vu des négociations difficiles. Le résultat est désormais connu. Les augmentations salariales 2014 et 2015 ont été négociées sous la forme d’un paquet. L’année prochaine, les salaires des collaborateurs de Swisscom augmenteront de 1.8 pourcent. La répartition tiendra compte de la performance et du salaire actuel de chaque collaborateur, tandis que la plupart des salariés bénéficieront d’une augmentation d’au moins 0.3 pourcent. L’accord salarial du constructeur de réseau cablex est également connu. Le salaire de ses collaborateurs augmentera de 5 pourcent de manière individuelle.

Mais le travail ne manque pas. Après la réintégration de Swisscom IT (ITS) dans la maison mère, une harmonisation des deux systèmes salariaux est désormais à l’ordre du jour. Et les préparatifs en vue des négociations CCT qui débuteront en 2016 sont en cours.

**Poste/Logistique : nouvelle situation suite à la suspension des négociations**

Les négociations CCT avec la Poste ont d’ores et déjà commencé. Suite à des décisions dont transfair n’est pas responsable, les négociations sont à l‘arrêt jusqu’à mi-septembre. C’est seulement à ce moment-là que nous connaîtrons la suite de la procédure. transfair regrette cette démarche à notre avis inutile. Initialement, il était prévu de négocier les salaires en même temps que la CCT. Compte tenu de l’interruption des négociations, ce plan est néanmoins caduc, des négociations salariales auront lieu encore cette année.

Les premiers résultats intermédiaires de la Poste laissent présager un bon résultat annuel du géant jaune. Il est donc clair pour transfair que la conclusion des négociations ne pourra en aucun cas se situer en-dessous du niveau des années précédentes.

**Transports publics : marge de manœuvre limitée**

Les négociations CCT avec les CFF ont franchi une étape supplémentaire : elles ont d’ores et déjà pu être conclues avec succès. Dans le domaine de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille notamment, nous avons obtenu certaines améliorations. Le congé maternité a été augmenté à 18 semaines, le congé paternité et d’adoption à 10 jours. Toutefois, nous n’avons pas encore atteint le but, transfair continuera à viser d’autres améliorations ces prochaines années.

Au niveau de la branche, la marge de manœuvre est plutôt mince pour des négociations salariales. C’est pourquoi la priorité absolue de transfair est d’alimenter les systèmes salariaux. Cela implique des accords salariaux entre 0.5 et 1 pourcent. En outre, il faut compenser le renchérissement – y compris l’indice des primes d’assurance-maladie (IPAM). Dans certaines caisses de pension, la situation reste tendue. Lorsque cela est nécessaire, transfair s’engagera pour la mise à disposition des moyens financiers nécessaires.

**Administration publique : nous devons lutter contre le programme d’économies**

Une première ronde de négociation des salaires a d’ores et déjà eu lieu avec la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf. Une seconde ronde est prévue en novembre. La revendication salariale de transfair se situera au niveau de la compensation du renchérissement. Mais transfair demande également que les moyens économisés par les adaptations de la rente transitoire soient employés en faveur des collaborateurs. En effet, ces adaptations sont douloureuses pour les salariés concernée et doivent être compensées.

Mais le défi majeur réside dans le rapport du Conseil fédéral relatif au mandat d’économies du parlement. Ce dernier demande au Conseil fédéral de lui soumettre des propositions permettant d’économiser 300 millions de francs dans le personnel de la Confédération. Les effets seraient désastreux. Quelque 2‘600 emplois seraient concernés. Pour transfair, une telle coupe sombre est inacceptable et au plus haut point irresponsable. Un tel plan de démantèlement rendrait le fonctionnement de l’administration fédérale, dans sa forme actuelle, impossible. Pour y parvenir, il faudrait drastiquement réduire les tâches de l’administration fédérale. Au vu de ce qui précède, transfair s’engagera cet automne avec véhémence contre cet indicible mandat d’économie.

**Pour de plus amples renseignements:**

Stefan Müller-Altermatt, vice-président, 076 332 15 26